

Avis adopté

Séance plénière du 14 octobre 2025

La santé mentale et bien être des enfants et des jeunes : un enjeu de société

Déclaration du groupe de la Coopération

La santé mentale des jeunes constitue un enjeu de société transversal, appelant des politiques courageuses et lisibles.

Cet avis montre que l'effort public doit être déplacé de la seule psychiatrie vers une politique globale de prévention, repérage, orientation et soin, en agissant d'abord en amont sur les déterminants sociaux et environnementaux, puis en aval par l'offre pédopsychiatrique et psychologique.

Le Groupe de la Coopération identifie et soutient plusieurs leviers :

- Le pilotage interministériel mesurable à cinq ans, avec un volet enfants/ados intégré dans les dispositifs pertinents, permettrait d'aligner les acteurs nationaux et territoriaux. C'est une bonne manière d'objectiver les résultats et d'ajuster les moyens.
- Aussi, le renforcement des premières lignes (PMI, médecine scolaire, santé étudiante, médecine du travail) nous paraît essentiel. Il suppose tout de même un véritable plan chiffré et un calendrier réaliste au regard du faible vivier, de l'attractivité et des délais de formation.
- Enfin, la participation des jeunes à la conception de ces politiques demeure un facteur d'efficacité et de légitimité.

Le groupe de la coopération voit quelques limites opérationnelles qui n'enlèvent pas son soutien à l'avis. La régulation du numérique, par exemple, implique des garde-fous pour la liberté d'expression et l'innovation, ainsi qu'une coordination européenne effective.

Envisager un « couvre-feu numérique » ne pourrait se faire qu'à l'issue d'expérimentations ciblées évaluant la faisabilité technique de l'authentification d'âge et les risques de contournement.

De même, l'école en demi-journée, que le groupe de la coopération soutient, demanderait quand même la mise en place de critères de réussite, pour mesurer les effets sur les programmes, la vie des familles, le périscolaire et les inégalités.

Malgré ces légères réserves, **le groupe de la Coopération a voté en faveur de ce très bon avis**, bravo aux rapporteurs et à la commission.